

NAO ALFI 2022, LA PRESSION MONTE

C'EST QUAND LE BON MOMENT POUR AUGMENTER LES SALAIRES ?

Si on écoute les patrons, ce n'est JAMAIS le bon moment pour augmenter les salaires même quand les signaux sont au vert. En mai 68 par exemple, le patronat criait à la catastrophe alors que le mouvement de grève avait réussi à arracher des hausses importantes de salaires. Résultat, l'économie ne s'est pas écroulée, au contraire ces hausses ont stimulé l'économie et l'emploi.

LE TRAVAIL N'EST PAS UN COÛT MAIS UN INVESTISSEMENT
QUI DOIT ÊTRE VALORISÉ À SA JUSTE VALEUR.

La 3ème réunion NAO ALFI du 15 décembre 2021 s'est déroulée dans un contexte tendu puisque les salariés des sites:

- Carquefou
 - Port Jérôme
 - Pardies
 - Fos sur Mer
 - Feyzin
 - Pont de Claix
 - Montoir
 - Richemont
 - Dunkerque
- étaient en grève

**AUGMENTER
LES SALAIRES
MAINTENANT !**

LE TRAVAIL N'EST PAS UN COÛT MAIS UN INVESTISSEMENT
QUI DOIT ÊTRE VALORISÉ À SA JUSTE VALEUR.

- Une enveloppe à +2,5% en Augmentation Individuelle + l'augmentation conventionnelle de la prime d'ancienneté (au lieu des 2,4% initialement proposés) dont une enveloppe de +3,2% (au lieu des 2,8% initialement proposés) pour les salaires inférieurs à 29000€. Parmi, eux (ceux touchant moins de 29000€), un engagement à ce que 85% des salariés (au lieu des 80% initialement proposés) touchent une Augmentation Individuelle dont le montant minimum est de 300€.
- Une prime vacances revalorisée de 750€ à 850€ (au lieu des 800€ initialement proposés).

**LA DIRECTION A DÙ SE RÉSOUDRE
À PLANIFIER UNE RÉUNION DE NÉGOCIATION DE SALAIRE
(CE N'ÉTAIT PAS PRÉVU DANS LE CALENDRIER SOCIAL) LE 11 JANVIER 2022.**

Les propositions sont bien entendues injustes et insuffisantes, elles ne permettent pas la garantie du maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés.

Il n'est pas prévu d'augmentations générales, certaines augmentations individuelles seront inférieures à l'inflation, certains salariés n'auront que l'augmentation de la prime d'ancienneté et d'autres n'auront rien.

L'ancienneté, disposition conventionnelle est toujours englobée dans l'enveloppe ce qui l'impute de 0.3% à 0.5%.

Il faut donc maintenir et amplifier le rapport de force pour que la direction revienne avec des propositions répondant aux besoins actuels et futurs des salariés.

Une grande journée d'action commune à l'ensemble des filiales du groupe sur les salaires et pour obtenir un statut identique à tous les salariés du groupe en France est prévue le 13 janvier 2022.

Nous appelons tous les salariés du groupe à répondre à cet appel.



**LES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES SONT BIEN SÛR,
INVITÉES À S'Y JOINDRE**

**TOUS ENSEMBLE, RESTONS MOBILISÉS
POUR OBTENIR UN RÉEL PARTAGE DES RICHESSES.**



**LA CGT RESTE DISPONIBLE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS
POUR CONTACTER LA CGT**

• J.M Poupon (DSC CGT Air Liquide France Industrie) : ✉ jean-michel.poupon@airliquide.com ☎ 06 70 27 76 75

• Eric Chopinaud (DSC CGT Air Liquide France Industrie) : ✉ eric.chopinaud@airliquide.com ☎ 06.63.59.09.54

 [Coordination Cgt Du Groupe Air Liquide](#)